



Paris, le mardi 16 avril 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Signature d'un accord cadre de partenariat entre l'UMIH et COORACE

L'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH) et la fédération nationale COORACE ont signé ce matin un accord cadre de partenariat afin de **faciliter l'accès à l'emploi des salariés en parcours d'insertion dans les métiers en tension de l'hôtellerie-restauration.**

En effet, alors que les entreprises du secteur de l'hôtellerie-restauration offrent chaque année plus de 200 000 postes à pourvoir, elles rencontrent néanmoins des difficultés récurrentes à embaucher, ceci malgré un nombre de demandeurs d'emploi en constante augmentation. Les adhérents COORACE, quant à eux, salarient chaque année près de 80 000 personnes dans le cadre de parcours d'insertion.

C'est dans ce contexte que **l'UMIH et COORACE ont souhaité collaborer pour améliorer l'adéquation entre les besoins en compétences du secteur et les qualifications et savoir-faire des demandeurs d'emplois.** L'objectif de l'accord est en effet de satisfaire à la fois aux besoins des professionnels employeurs et à ceux des salariés en parcours à la recherche de missions de travail et de perspectives professionnelles.

L'accord prévoit notamment un volet Formation à destination des salariés concernés pour leur permettre d'acquérir les compétences de base nécessaires à leur futur emploi mais aussi à destination des personnels qui les accompagnent au sein des structures d'insertion pour les sensibiliser aux attentes et besoins du secteur.

Si l'UMIH et COORACE ont choisi, par cet accord national, de **mettre en commun leurs expertises respectives** au service de l'emploi, ils mettront également en contact et animeront **leurs réseaux d'adhérents respectifs**, l'accord national se déclinant dans le cadre de conventions au niveau départemental et régional.

A noter : l'accord cadre fait suite à la collaboration réussie, initiée en Franche-Comté, entre COORACE Franche-Comté et l'UMIH 39 du Jura. **Cette première collaboration menée depuis 2007 a donné à ce jour les résultats suivants :**

- **975** personnes accompagnées dans la filière hôtellerie-restauration
- **52 000 heures de mises à disposition** sur les métiers de l'hôtellerie restauration auprès de 103 clients, **soit 28 équivalents temps plein**
- 203 sorties dans les métiers diversifiés de la filière (service, mise en place, cuisine, plonge, lingère, femme de ménage, accueil, restauration scolaire) dont 92 vers l'emploi durable (CDI, CDD de plus de 6 mois, formation qualifiante, création d'entreprise)

A propos de l'UMIH

L'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH) est l'organisation professionnelle leader du secteur des CHR (Cafés – Hôtels – Restaurants – Discothèques) avec plus de 80 000 entreprises adhérentes. Issue d'organisations patronales créées au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, l'UMIH représente, défend et promeut les professionnels de l'hôtellerie, de la restauration, des bars, des cafés, des brasseries, du monde de la nuit et des professions saisonnières. L'UMIH est présente et active sur tout le territoire avec 300 collaborateurs et plus de 2 000 élus répartis en 106 Fédérations départementales.

A propos de COORACE

COORACE, fédération nationale de l'économie sociale et solidaire, rassemble **500 entreprises**, principalement des secteurs de l'insertion par l'activité économique (IAE) et des services à la personne (SAP). Ces entreprises partagent une même vision : celle d'**une société intégrante** dans laquelle chacun peut construire sa place en tant que citoyen et acteur des échanges économiques et sociaux. Un projet commun les rassemble : participer à l'émergence d'**un nouveau modèle de développement économique, solidaire et durable**, ancré dans les territoires, créateur de richesses, de services et d'emplois de qualité accessibles à tous et vecteur de droits, notamment pour les personnes les plus précarisées. Plus d'infos sur www.coorace.org

Contacts presse :

UMIH : Gaëlle MISSONIER – 06 45 29 70 84 – gaelle.missonier@umih.fr

COORACE : Fanny CARPENTIER – 01 49 23 70 58 – fanny.carpentier@coorace.org